



## **Les premiers ministres des provinces et des territoires orientent le développement des ressources énergétiques au Canada**

**HALIFAX, 27 juillet 2012** – En 2007, le Conseil de la fédération a élaboré une stratégie sur l'énergie intitulée *Une vision partagée de l'énergie au Canada*. Cinq ans se sont écoulés depuis et beaucoup de choses ont changé. Les engagements pris dans le cadre du plan d'action en sept points de 2007 continuent d'être des priorités pour les provinces et les territoires. Toutefois, les gouvernements sont maintenant confrontés à des priorités nouvelles et urgentes qui requièrent que les premiers ministres renouvellent la stratégie sur l'énergie de 2007 du CDF afin d'assurer qu'elle demeure pertinente compte tenu des défis du Canada en matière d'énergie.

Un groupe de travail dirigé par la première ministre de l'Alberta, Alison Redford, par la première ministre de Terre-Neuve-et-Labrador, Kathy Dunderdale, et par le premier ministre du Manitoba, Greg Selinger, travaillera avec les ministres de l'Énergie des provinces et des territoires en s'inspirant du plan d'action de 2007. Il évaluera les nouveaux défis auxquels le secteur de l'énergie est confronté et s'assurera que le pays dispose d'une approche stratégique avant-gardiste en matière de développement durable de l'énergie, qui tient compte des forces et des priorités régionales, qui respecte la compétence des provinces ainsi que l'autorité législative des territoires à l'égard des ressources naturelles et qui permet une approche mieux intégrée face aux changements climatiques, à la réduction des émissions de gaz à effet de serre et à la transition vers une économie à faible intensité carbonique\*.

Les provinces et les territoires ont, en matière d'énergie, des sources et des utilisations différentes ainsi que des besoins et des priorités précis et ils amènent une expertise précieuse à la table. Les provinces et les territoires ont un intérêt commun pour les énergies renouvelables, l'efficacité énergétique, la conservation, la recherche et l'innovation. En travaillant ensemble, ils peuvent créer des emplois et faire croître leur économie, créer des possibilités pour le secteur manufacturier et encourager l'élaboration de solutions novatrices qui favoriseront un avenir durable sur le plan énergétique. Une telle collaboration entre les provinces et les territoires consolidera le rôle du Canada comme chef de file mondial en matière d'énergie.

Les premiers ministres reconnaissent que les principes qui doivent guider l'action collaborative dans le cadre d'une stratégie renouvelée du CDF en matière d'énergie incluent, sans que cela soit limitatif :

- le maintien de politiques énergétiques s'appuyant sur des systèmes réglementaires efficaces, efficaces et transparents;

- la reconnaissance de l'importance des pratiques socialement responsables et respectueuses de l'environnement pour la mise en valeur, le transport et l'utilisation de l'énergie;
- l'affirmation que la coopération intergouvernementale est essentielle, tout en respectant les compétences constitutionnelles et en maximisant les forces de chaque province et de chaque territoire;
- l'engagement des gouvernements à effectuer une transition vers des solutions de rechange à plus faible intensité carbonique et vers la conservation pour combler les besoins futurs en énergie.

\*La Colombie-Britannique n'entend pas participer à cet exercice pour le moment.

– 30 –

**Renseignements :**

**Carla Burns**

Directrice, soutien aux communications  
Communications Nouvelle-Écosse  
Gouvernement de la Nouvelle-Écosse  
902 424-2876  
Cellulaire : 902 483-9873